



BILAN D'ACTIVITÉS du Conseil des Sages 2015-2018



Édito



Notre équipe municipale avait pour objectif de « favoriser un nouveau dialogue » avec les Lavalloises et les Lavallois. Pour cela, nous avons mis en place de nombreuses concertations s'agissant de grands travaux notamment, mais aussi plusieurs dispositifs de démocratie locale. Et parmi les instances citoyennes et consultatives, le Conseil des Sages est une instance qui compte.

Le mandat de Conseil des Sages qui s'achève a été riche. L'équipe municipale et moi-même sommes très impressionnés par le dynamisme, la qualité et la diversité du travail fourni par les membres. Une force de propositions, une grande assiduité et de nombreuses réalisations, qui ont été mises en œuvre comme en témoigne ce bilan d'activités, sont les faits marquants de ce mandat. Ceci a d'ailleurs été remarqué et salué par la Fédération Française des villes et Conseils des Sages.

Je veux remercier, ceux qui vous ont accompagné pour préparer, organiser et guider votre travail : Mélina Marie, chargée de mission démocratie locale et Jean-Paul Goussin, adjoint au maire, qui assurent l'animation avec beaucoup de bonheur et de disponibilité. Je les remercie de leur action souvent discrète, mais essentielle.

Vous pouvez être fiers collectivement du travail accompli, c'est pourquoi il m'a semblé important de le retracer dans un bilan d'activités qui sera disponible pour tous. Soyez-en chaleureusement remerciés.

François Zocchetto
Maire de Laval



FRANÇOIS ZOCCHETTO
MAIRE DE LAVAL
SÉNATEUR DE LA MAYENNE

Réf. : FZ/DONVG/2015-221
OBJET
Lettre de mission

Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil des Sages

Laval, le 21 DEC. 2015

Madame, Monsieur, *Chers membres du Conseil des sages,*

Comme je vous l'ai indiqué lors de la séance plénière d'installation le 29 octobre dernier, la municipalité a souhaité placer les habitants au cœur de son action et les incite à devenir un maillon essentiel de la vie locale. Le développement des formes d'implication des citoyens dans les décisions qui les concernent, est l'un des traits majeurs de l'évolution récente des régimes démocratiques.

Alors que le vote est l'outil de la démocratie représentative, la concertation est un élément de la citoyenneté grâce à l'implication active et fréquente des habitants.

Le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2143-2 permet de créer des instances de concertation et prévoit que " le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune ". Ce sont des dispositifs originaux qui ne répondent pas à une obligation légale.

Dans cet esprit, la municipalité considère que le Conseil des Sages participe, au même titre que les Ateliers de la cité, les Jeudis citoyens, les permanences d'élus dans les quartiers,...aux dispositifs de démocratie locale. En créant ainsi ces lieux facilitant la rencontre et l'expression des habitants, la municipalité offre des possibilités concrètes d'expression et d'implication.

Car, s'il est vrai que l'équipe municipale est élue pour prendre des décisions (on parle de " démocratie représentative "), elle peut toutefois souhaiter réinterroger les citoyens tout au long de son mandat sur des projets spécifiques, des orientations politiques nouvelles ou des enjeux complexes qui nécessitent de compléter la vision des élus par celle des citoyens vivant ou œuvrant eux aussi sur la commune.

Grâce à ces dispositifs, la ville peut donc associer les citoyens à la préparation des décisions, à leur mise en œuvre ou à leur évaluation et amélioration. La décision finale restant de la responsabilité des élus, garants de l'intérêt général.

.../...

.../...

De leur côté, les citoyens peuvent s'y investir et profiter ainsi de la possibilité qui leur est offerte de nourrir les débats liés aux décisions municipales et de comprendre comment l'action publique se construit, en passant des intérêts particuliers à des solutions d'intérêt collectif.

C'est bien là pleinement le rôle du Conseil des Sages qui a été installé pour la période 2015-2018 et dont vous êtes aujourd'hui membre.

Conformément au règlement intérieur, votre action, vos réflexions et contributions doivent être guidées par une lettre de mission du Maire. Dans mon esprit, celle-ci doit vous donner un cadre, mais n'est en aucun cas un guide indépassable.

Cette lettre de mission que je vous adresse aujourd'hui tient compte de l'adéquation entre les projets municipaux et les réflexions que vous pourriez avoir sur certains d'entre eux, mais également des suggestions et propositions que chacun des trois groupes a pu déjà exprimer.

Ainsi, pour la période qui s'ouvre, je vous demanderai de bien vouloir conduire vos actions, réflexions prospectives et propositions dans les domaines suivants :

* GROUPE 1 – CADRE DE VIE

1) La propreté : comment amener les citoyens à mieux respecter l'espace commun ? Réflexion à mener avec nos partenaires (CJS, Altercité, aggro pour les chantiers argent de poche) et en lien avec les maisons de quartier.

2) Les cheminements dans la ville : au-delà des expériences localisées (Grenoux, Aubépin, St Nicolas...), quelle approche des cheminements développer à l'échelle de la Ville, au service de la valorisation du territoire, du lien entre les quartiers et de l'activité physique accessible à tous dans l'espace public ?

3) L'image de la ville et son attractivité :

- l'accueil des nouveaux arrivants : favoriser et faciliter le " parcours " d'intégration dans la ville (pack d'accueil, guide numérique...),

- réflexion sur les entrées de la ville,

- réflexion sur la dynamique commerce-artisanat (centre-ville, Val de Mayenne, Halles...),

- revitalisation du centre-ville : aménagement des rues commerçantes, de la place du 11 novembre et des abords de la rivière, du Vieux Laval...

- faciliter et encourager l'appropriation de la spécificité lavalloise : la réalité virtuelle et augmentée,

- nouveau quartier au 42^{ème} : comment se l'approprier ? Peut-on en faire un quartier intergénérationnel ?...

.../...

.../...

* GROUPE 2 – ANIMATION CULTURELLE - ATTRACTIVITÉ

1) L'identité culturelle de la ville et sa mémoire :

- engager une réflexion sur des modalités de mise en valeur du patrimoine lavallois comme élément fondamental du " discours identitaire " du territoire (enjeu d'unité de la ville en interne) et au service de son attractivité par rapport à l'extérieur,

- recensement du " patrimoine " dans les quartiers par les habitants permettrait de compléter le possible contenu historique et scientifique d'un CIAP,

- récolter des témoignages, notamment des industriels mayennais : la mémoire industrielle,

2) Réflexion de l'accès à la culture :

- l'offre culturelle est-elle adaptée pour les seniors ? (lien avec Ville Amie des Aînés),

- l'ouverture culturelle en direction des jeunes,

3) Les 1 000 ans de Laval en 2020

4) Création d'une cellule de veille pour les collections à conserver et à valoriser.

5) Les savoirs et savoir-faire des Lavallois.

* GROUPE 3 – SOLIDARITÉ - SANTÉ - SPORT

1) Transmission des savoirs :

- dans le cadre de la réflexion concernant le Projet éducatif local : développement de temps d'échanges entre les générations, notamment entre le public senior et les enfants, à travers des projets et contenus éducatifs adaptés mais aussi innovants, dans le cadre des temps organisés par la ville : TAP, ALSH, animations de proximité...

- favoriser l'accès des jeunes au monde de l'emploi (exemple: parrainage de jeunes diplômés).

2) Lien social et solidarité :

- développement du parrainage, en partenariat avec l'UDAF et en cohérence avec l'action des référents familles,

- développer la solidarité de proximité et rompre l'isolement,

- comment améliorer le " vivre-ensemble " ?

- poursuivre le travail de diagnostic des activités dans les quartiers,

- préparation à la retraite,

3) La place des jeunes : mission de réflexion relative à la vie étudiante, notamment dans le cadre de l'élaboration d'une charte de la vie nocturne. Par exemple, une approche pourrait être assez originale avec des seniors allant à la rencontre des jeunes sur une thématique qui les met habituellement en conflit et favoriserait la compréhension entre les générations sur un sujet assez sensible.

4) Accessibilité – handicap – santé mentale – accès aux droits : comment accompagner et informer les personnes concernées ? Quelle procédure à mettre en œuvre ? Quelle démarche effectuer ? Par exemple : rechercher d'éventuels liens avec le Conseil local en santé mentale...

.../...

.../...

5) État des lieux des guides et annuaires des activités sportives.

Les sujets sont nombreux, variés et ouverts.

La lettre de mission ne vise pas nécessairement à l'exhaustivité. Cela laisse la possibilité à chaque groupe de travail de s'organiser, au besoin en sous-groupes et de repérer les sujets selon qu'ils apparaissent correspondre à des objectifs à court terme, moyen terme ou long terme.

Votre travail devra également trouver des passerelles nécessaires avec la démarche Ville Amie des Aînés initiée par la municipalité. En effet, je crois utile de faire bénéficier, à cette action, de l'expertise de certains d'entre vous.

Pour terminer, il me semble, au regard des nombreux soubresauts et événements qu'a connus notre pays en 2015, qu'un thème transversal à tous les groupes mérite une attention et une réflexion de votre part : LA CITOYENNETÉ.

En effet, comment préserver et retrouver ce qui fait le socle de notre civilisation et les bases d'une vie citoyenne harmonieuse et sereine ? Quelles actions mener pour rappeler les règles de civilité, de civisme et de solidarité dans notre vie quotidienne ? : propreté, bruit, code de la route, transports en commun, respect des lois, des institutions, lien social, histoire commune... Comment communiquer sur le sujet sans être moralisateur ?

Comme convenu, des fiches projets seront élaborées. Ceci permettra une restitution homogène de vos travaux, la facilitation de la communication et, enfin, l'élaboration d'un rapport d'activités du Conseil des Sages.

Pour vous accompagner, j'ai toute confiance en Jean-Paul Goussin, adjoint au maire, qui a le sens de l'intérêt général et de l'organisation, ainsi qu'en Mélina Marie, chargée de mission démocratie locale et citoyenneté, pour vous apporter l'assistance nécessaire.

Pour ce nouveau mandat, je souhaite que votre travail puisse éclairer l'action de l'équipe municipale et contribuer pleinement à la construction d'une ville plus solidaire et plus chaleureuse.

Vous remerciant par avance pour votre engagement en ce sens, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.



Avec mes remerciements pour
votre engagement.

François ZOCCHETTO

Copie à :

- Jean-Paul Goussin

Qu'est-ce qu'un Conseil des Sages ?

Le Conseil des Sages est une instance consultative s'inscrivant dans une démarche participative importante pour la vie démocratique de la cité.

- Monsieur le Maire adresse une lettre de mission au Conseil des Sages fixant les thèmes et projets sur lesquels les Sages pourront apporter leurs contributions et analyses.
- Les membres du Conseil des Sages émettent des avis et sont force de propositions sur tous les sujets concernant la vie des Lavallois, l'aménagement et l'avenir de la cité.
- Les membres du Conseil des Sages peuvent se saisir eux-mêmes d'un sujet d'ordre général qui leur paraît présenter un intérêt important pour la collectivité.

Le Conseil des Sages n'est en aucun cas une instance de représentation catégorielle de personnes âgées ou retraitées. Son objectif est de prendre en compte les préoccupations de l'ensemble des habitants.

L'organisation du Conseil des Sages

Qui siège au Conseil des Sages ?

Le Conseil des Sages compte entre 42 et 48 membres volontaires et bénévoles, âgés de plus de 60 ans, issus des forces vives de la ville, ayant eu un engagement et/ou des responsabilités associatives ou autres, représentatifs des différents quartiers lavallois, sans activité professionnelle, ni mandat électif politique.

Comment fonctionne le Conseil des Sages ?

Le fonctionnement du Conseil des Sages est établi dans un règlement intérieur que chacun des membres s'engage à respecter.

Le Conseil des Sages est organisé en trois commissions :

- La commission « cadre de vie »
- La commission « animation culturelle-attractivité »
- La commission « solidarité-santé-sports ».

Les comptes-rendus et rapports des commissions sont soumis au bureau du Conseil des Sage, composé de 9 membres (3 de chaque commission), avant d'être transmis à Monsieur le Maire. Les projets sont présentés à l'ensemble des Sages et à Monsieur le Maire lors des séances plénières, qui doivent avoir lieu au moins 1 fois par an.

Une quatrième commission « citoyenneté » aborde divers sujets transversaux de société concernant plus particulièrement le civisme, les comportements citoyens et le mieux vivre ensemble.

Tout repose sur une bonne coordination et une totale complémentarité entre les Sages, les élus et les services.



Les projets, les avis
et les propositions
du Conseil des Sages

GROUPE 1 Cadre de vie

Réalisé :

- Place du 11 novembre et Square Foch
- Rapport « Propreté Fleurissement »
- Participation au projet Cœur de Ville
- Participation à la concertation « Quartier Ferrié »
- Recensement/état des ronds-points

En cours :

- Étude sur les entrées de ville
- Valorisation du Vieux-Laval
- Parcours dans la ville (« Cœur de Ville »)
- Réflexion sur le Parc St Nicolas (PRU)
- Usage et devenir de la Salle Po

GROUPE 3 Santé, solidarité, sport

Réalisé :

- Plaquette unique d'activités
- Maisons de quartier/Comités d'animation
- Annuaire des associations sportives
- Avis sur la création de l'Espace Seniors
- Avis sur stages préparation à la retraite
- « Seniors à vos postes » : Atelier informatique
- Rapport sur la démographie médicale

En cours :

- Lutte contre l'isolement (habitat, etc...)
- Enfance et Handicap

Les projets, les avis et les propositions du Conseil des Sages



GROUPE 2 Animation culturelle

Réalisé :

- Recensement participatif du petit patrimoine oublié
- Réalisation d'un guide des « balades insolites »
- Valorisation des métiers d'art
- Restauration et valorisation des archives audiovisuelles
- Préconisation « 1 000 ans du pays de Laval »

En cours :

- Mémoire immatérielle (portraits)

GROUPE 4 Citoyenneté

Réalisé :

- Quiz sur les élections et la citoyenneté
- Clip paroles d'enfants « Et si j'étais Président »
- Réalisation d'une campagne de communication sur les bonnes résolutions : BAM, Fleurissement, Crottes de chiens, Courtoisie/TUL, Déchets, Bruit

En cours :

- Poursuite de la campagne des bonnes résolutions
- L'accès au numérique pour tous
- Réflexion sur les flux migratoires



*Pour une ville dynamique,
attractive, propre,
ouverte aux enjeux futurs.*



Aménagement de la Place du 11 novembre et du Square Foch :

- Une étude complète a été présentée et remise à Monsieur le Maire lors de la plénière du 9 juin 2016. Ce document a été intégré à la réflexion globale sur l'aménagement du centre-ville.
- Participation aux ateliers de concertation du projet « Cœur de Ville ».

Rapport « Propreté/gestion des déchets/embellissement » :

- Une étude détaillée a été réalisée à partir de constats, de rencontres avec les responsables de service et élus en charge de ces questions afin de prioriser des préconisations utiles.
- Recensement des ronds-points et réflexion sur les entrées de ville.

Participation à la démarche de concertation pour le projet « Quartier Ferrié ».

Contribution aux réflexions sur l'aménagement du Parc St Nicolas inscrit dans le cadre du PRU (Programme de rénovation urbaine).

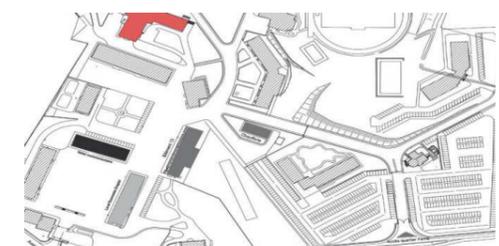
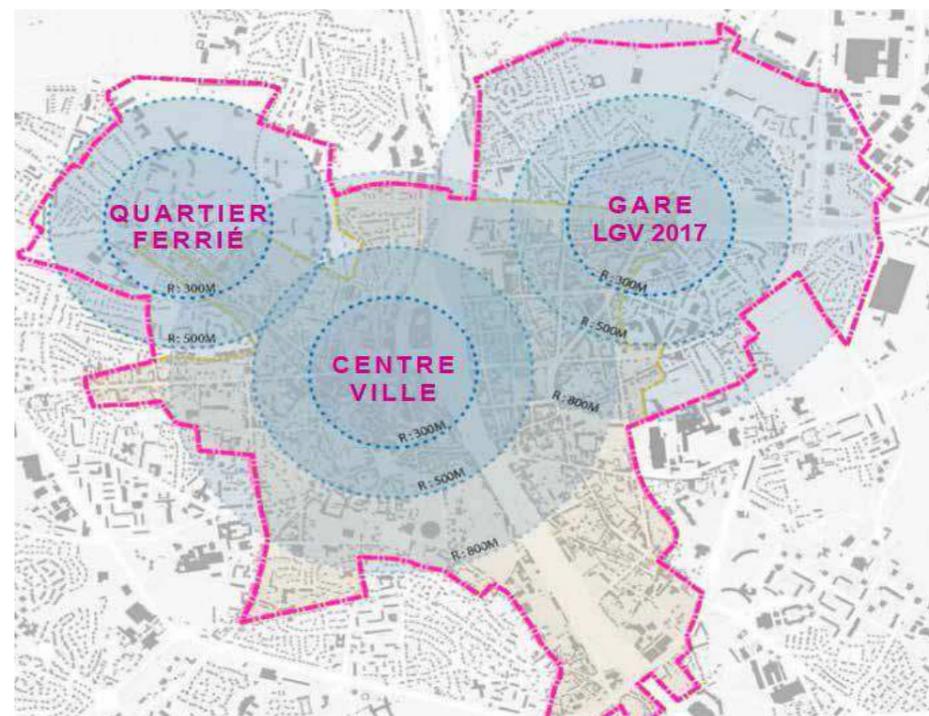
Attractivité du « Vieux Laval » :

- Souligner les atouts du quartier historique et favoriser son dynamisme en réfléchissant à des parcours entre le haut et le bas de la ville.
- Réflexion toujours en cours et souhait de travailler cette question conjointement avec la commission « Animation culturelle ».

LISTE DES MEMBRES

Dominique Hamard
Claude Trevillot
Maddy Arthuis
Paul Chartier
Géraldo Coelho
Renée Cousseau
Michèle Fauret
Jacqueline Guérin

Georges Guesdon
Michel Guihard
Michel Lamy
Juliette Lapierre
Jean-Yves Lecointe
Robert Lehagre
Jean Skrabonja
Etienne Tonin



Commission « Animation culturelle »

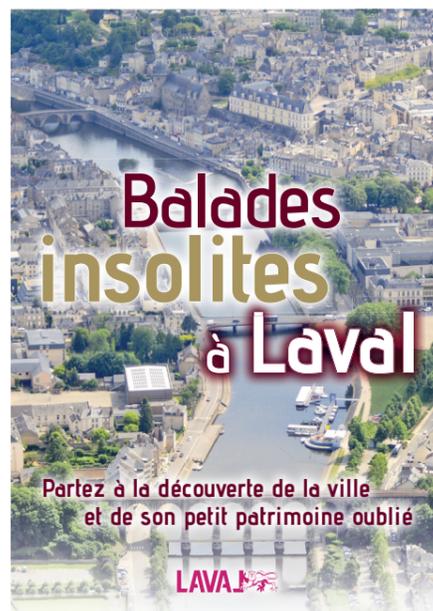


*Connaître le passé,
le patrimoine,
les événements locaux,
écouter et redécouvrir
les « figures lavalloises »
pour mieux envisager et
se préparer à l'avenir.*

LISTE DES MEMBRES

Michel Meilhac
Jean-Pierre Veillepeau
Jocelyne Dloussky
Philippe Auphan
Michel Basset
Jacques Dreameau
Jean-Marc Gouabau
Jacqueline Guérin

Jean-Yves Gougeon
Michel Guihard
Roger Grandière
Marie-Thérèse Houel-Gemond
Philippe Landre
Françoise Marchand
Geneviève Paquet
Gérard Prouin
Etienne Tonin



Synthèse des travaux de la commission « Animation culturelle »

Recensement participatif des petits patrimoines oubliés :

les lavallois ont été invités à signaler les petits patrimoines ayant une valeur symbolique ou affective pour eux afin de les répertorier, les valoriser à travers un guide.

Réalisation d'un guide « Balades insolites » :

la dynamique du projet de recensement participatif s'est concrétisée sous la forme d'un guide, élaboré en partenariat avec le service patrimoine de la ville et le Courrier de la Mayenne qui en a assuré l'édition.

« Savoir-faire et témoignages » :

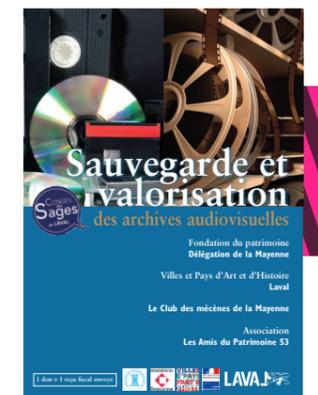
L'objectif est de sauvegarder cette mémoire vivante et/ou immatérielle sous plusieurs formes :

- la réalisation de reportages photos présentant des métiers d'art et qui devront être prochainement valorisés sous la forme d'un recueil ou d'une exposition.
- la réalisation de reportages sur la singularité des métiers d'art sous la forme de web TV par des étudiants de l'IUT en formation des métiers du multimédia.
- la réalisation vidéo de portraits de « personnalités Lavalloises ».

Préservation et valorisation des archives audiovisuelles municipales :

La ville de Laval possède de nombreuses archives provenant de son propre studio vidéo ou confiées par des particuliers, enregistrées sur des supports altérés et/ou non adaptés. Projet de sauvegarde de cette mémoire vivante qui fait partie intégrante du patrimoine de la ville.

- Mise en place d'un plan de numérisation et de restauration avec l'appui de nombreux partenaires institutionnels/associatifs.
- Lancement d'un bon de souscription via la Fondation du patrimoine.
- Valorisation des œuvres numérisées et restaurées sur le portail des fonds patrimoniaux du service des archives municipales de la ville.
- Favoriser l'accès à tous les publics.



Commission « Solidarité-Santé-Sport »



« Les hommes cherchent
la lumière dans un jardin
fragile où frissonnent
les couleurs ».

J. Tardieu

LISTE DES MEMBRES

Guy Demy
Nicole Lemaitre
Raymond Molinari
Renée Blin
Marie-Madeleine Bodard
Solange Connan
Michel Courapied

Dominique Desfriches-Doria
Joseph Lalaire
Yvonne Negro
Guy Tual
Patrice Giret
Guy Gournay



Synthèse des travaux de la commission « Solidarité-Santé-Sport »

Appui et contribution à la réalisation de la plaquette unique des activités proposées par les maisons de quartier et les Comités d'animation.

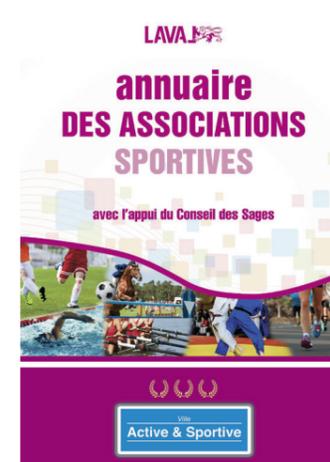
Espace Seniors : dans le cadre du dispositif VAA (ville amie des aînés), la commission participe activement au comité de suivi de l'Espace Seniors et elle est force de propositions : stage de préparation à la retraite, guide des retraités, permanences de professionnels du droit....

« **Les seniors à vos postes** » : des cours d'initiation à l'informatique, en direction des seniors, encadrés par des bénévoles et étudiants de l'ESEIA, sont organisés depuis novembre 2016, à la maison de quartier de Grenoux.

Annuaire des associations sportives : ce guide répertorie toutes les associations sportives et leurs disciplines en direction de tous les publics, y compris les seniors et les personnes en situation de handicap.

Rapport sur la démographie médicale : Document remis au Maire.

Les membres de la commission ont réalisé une série de rencontres avec les acteurs du territoire : chargés de mission santé de la Ville de Laval et du Conseil départemental, des représentants de l'ARS, de l'Ordre des médecins, du MEDEF... afin de faire une analyse précise de la situation et être force de propositions.





« On ne naît pas citoyen, on le devient ».

Spinoza

Proposition de réaliser régulièrement des quiz dans le journal de la Ville pour traiter de façon ludique les questions de civisme et citoyenneté et de réviser seul ou en famille les principes fondamentaux et valeurs communes : l'intérêt du droit de vote, la réglementation dans les espaces publics....

Réalisation d'une campagne de communication « Les bonnes résolutions » : Les règles du mieux vivre-ensemble et de la politesse ont semblé être l'angle le plus pertinent pour interpeller de manière originale et innovante tous les publics.

Des affiches déclinant 6 bonnes résolutions ont été diffusées largement dans toutes les structures accueillant du public, dans tous les établissements scolaires, chez les commerçants, via les réseaux Decaux... y compris sur les flancs des transports en commun.

Campagne toujours d'actualité qui devra être complétée par 3 autres thèmes.

LISTE DES MEMBRES

Claude Trévillot
Renée Blin
Jacques Dreameau
Etienne Tonin

Solange Connan
Guy Tual
Gérard Prouin
Dominique Hamard

Le Numérique : Comment et à quelles conditions favoriser son accès et son usage à tous ? :

- recensement des dispositifs existants
- participation au travail engagé par le Conseil départemental
- préconisations et propositions concrètes.

Groupe Citoyenneté

Rappel du cadre fixé par la lettre de mission du 21 décembre 2015 de Monsieur le Maire :

La citoyenneté :

« ...comment préserver et retrouver ce qui fait le socle de notre civilisation et les bases d'une vie citoyenne harmonieuse et sereine ? Quelles actions mener pour rappeler les règles de civilité, de civisme et de solidarité dans notre vie quotidienne ? Propreté, bruit, code de la route, transports en commun, respect des lois, des institutions, lien social, histoire commune...

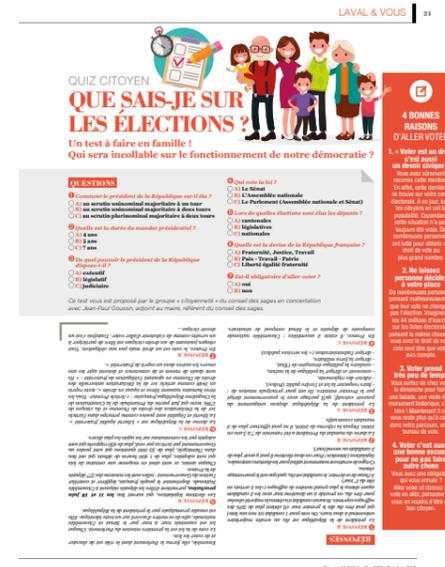
Comment communiquer sur le sujet sans être moralisateur ? »

« Citoyenneté, civisme, civilité, ça commence aux petites choses et vaut pour les grandes »

Le groupe citoyenneté a donc proposé des actions concrètes à la fois éducatives, pédagogiques et incitatives.

Pour changer les comportements des habitants, il convient de les interpeller et les impliquer régulièrement.

Mais sous quelle forme ?



À LAVAL

Un Conseil des Sages qui s'intéresse au quotidien des Lavallois et à leur avenir :

cadre de vie, attractivité, culture, santé, solidarité, sport, citoyenneté.

46 Sages d'origine professionnelle, culturelle, personnelle diverses et qui sont disponibles et motivés pour participer activement à la démocratie locale.

Une belle énergie citoyenne

en complément des instances représentatives.

Une reconnaissance,

par la Fédération Nationale des Villes et Conseils des Sages, de la qualité des travaux réalisés.

« Les rencontres, le dialogue, la disponibilité, le respect de l'autre, dans toutes leurs diversités, sont la source d'une grande richesse humaine. Ce sont aussi autant d'indicateurs qui peuvent nous mener sur les chemins de... La Sagesse. »

Jean-Paul Goussin



Document réalisé par Jean-Paul Goussin, adjoint au maire en charge du Conseil des Sages
et Mélina Marie, chargée de mission démocratie locale,
en partenariat avec le service Communication de la Ville de Laval - Mars 2019.